

La CCR-UEMOA renouvelle
ses instances dirigeantes



Sommaire

- ✓ 25^{ème} session de l'Assemblée Générale Mixte de la CCR-UEMOA
- ✓ Signature d'un Protocole d'Accord de partenariat entre la CCR-UEMOA et l'ASCAME
- ✓ Interview de la Présidente de la CCR-UEMOA
- ✓ Interview du Président Serigne MBOUP
- ✓ Dossier spécial Sénégal

L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



Madame Hélène Maria José
NOSOLINI EMBALO

Chers (es) lecteurs (rices),

C'est avec détermination et engagement que nous entamons cette mandature 2024-2027. L'enjeu principal de notre mandature est d'amener le secteur privé de l'Union à renforcer son rôle dans la transformation des économies de l'UEMOA, à travers des activités et projets divers. Cependant, notre mandature intervient dans un contexte caractérisé par de nouvelles dynamiques géoéconomiques et géopolitiques internationales accompagnées de tensions multiformes.

Nous pouvons être fiers des avancées importantes réalisées au cours de la mandature précédente même si certains défis importants persistent, tels que le financement du secteur privé, le développement des infrastructures et la transformation numérique des entreprises.

Je voudrais remercier mon prédécesseur, le Président Daouda COULIBALY, pour le travail accompli et pour sa vision claire et son leadership, qui ont permis à notre Institution de rayonner. Ses efforts ont posé les bases solides sur lesquelles nous pourrions bâtir.

Je tiens à souligner que cette nouvelle mandature reposera sur la mobilisation et la concertation de tous les acteurs économiques. Ensemble, nous devons relever

les défis liés à notre contexte actuel et œuvrer pour une transformation économique durable et inclusive de notre sous-région.

Le rôle du secteur privé est crucial, et nous comptons sur l'engagement et l'innovation de chacun pour atteindre nos objectifs communs.

Chers (es) lecteurs (rices),

Ce numéro de notre newsletter fait un focus sur le Sénégal à travers les activités de l'Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS) et une interview du Président Serigne MBOUP.

Cette édition revient aussi sur les activités de l'Assemblée Générale Mixte de la CCR-UEMOA qui s'est tenue à Cotonou du 06 au 08 décembre 2024.

Vous y découvrirez une interview que j'ai accordée à la rédaction de L'UNION. Ce jeu de question-réponse vise à donner ma vision à travers les orientations de la mandature 2024-2027, et à décliner les perspectives pour la CCR-UEMOA à court, moyen et long terme.

Dans ce numéro, vous trouverez également une activité qui concrétise l'un des objectifs majeurs de notre mandature : celui de renforcer l'impact économique des organisations membres de l'Institution par le développement de synergies, ainsi que la construction de partenariats dynamiques.

Il s'agit d'une mission de prospection économique que nous avons effectué en Espagne auprès de l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie des pays de la Méditerranée (ASCAME), qui regroupe plus de trois cents (300) Chambres de Commerce et d'Industrie et autres entités similaires de vingt-trois (23) pays méditerranéens.

Pour terminer, je voudrais renouveler mes remerciements aux membres de la CCR-UEMOA pour la confiance placée en ma personne. Je suis convaincue que si nous travaillons ensemble, avec détermination et dans un esprit de solidarité, nous réussirons à relever les défis qui nous attendent et à propulser notre espace économique vers de nouveaux sommets de prospérité.

Bonne lecture de votre newsletter !

La CCR-UEMOA renouvelle ses instances dirigeantes

À l'issue de l'Assemblée Générale Élective du 7 mai 2024, le Président Daouda COULIBALY passe le témoin à Madame Héléna Maria José NOSOLINI EMBALO, élue présidente de la CCR-UEMOA pour la mandature 2024-2027.



Cette élection marque un tournant décisif pour l'Institution, qui accueille pour la première fois à sa tête, une femme. Une leader dotée d'une expérience et d'une compétence exceptionnelles.

Qui est Héléna Maria José NOSOLINI EMBALO ?

Titulaire d'un Master en Droit de l'Université Classique de Lisbonne, Madame Héléna Maria José NOSOLINI EMBALO a bâti les fondations de sa carrière sur une formation académique rigoureuse. Cette solide formation juridique lui a permis de se distinguer très tôt dans le secteur financier, où elle a rapidement gravi les échelons.

Avec une carrière de trente-trois ans à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Madame EMBALO a acquis une expérience inégalée dans le domaine bancaire et financier. Son parcours au sein de la banque centrale est marqué par une gestion exemplaire et une contribution significative au renforcement de la gouvernance et de la stabilité macroéconomique de son pays.

Mise en détachement à deux reprises auprès du Gouvernement de la Guinée-Bissau, elle a exercé des fonctions ministérielles avec un succès notable. Ses efforts ont conduit à une amélioration significative du

classement de la Guinée-Bissau dans le « Doing Business ». Cette expérience gouvernementale lui a permis de maîtriser les enjeux politiques, économiques et sociaux du pays et de piloter des projets structurants essentiels. En plus de ses contributions professionnelles, la nouvelle Présidente de la CCR-UEMOA est une fervente défenseuse de la consolidation de la vie associative en Guinée-Bissau. Membre fondateur de plusieurs associations, elle a été reconnue par AfricanShapers comme l'une des 100 personnalités les plus influentes de l'Afrique lusophone en 2021. En 2023, elle a été honorée par le Gouvernement de la Guinée-Bissau pour son rôle dans le renforcement de la place des femmes et son implication dans la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière.

À son poste actuel de Manager Partner à 3-E Consulting SARL et Administrateur Indépendant d'ECOBANK-Guinée-Bissau, Madame EMBALO continue de démontrer son engagement pour le développement économique de la région. En tant que nouvelle Présidente de la CCR-UEMOA, elle apportera une vision stratégique et une expertise approfondie pour promouvoir une intégration économique renforcée et une gouvernance financière rigoureuse.

Son élection est donc un gage de compétence et de pertinence pour la CCR-UEMOA. Son leadership visionnaire et son expérience diversifiée sont des atouts majeurs qui contribueront à l'atteinte des objectifs de l'Union.



25^{ème} session de l'Assemblée Générale Mixte de la CCR-UEMOA



Du 6 au 8 mai 2024, la Chambre Consulaire Régionale de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (CCR-UEMOA) a organisé la 25^{ème} session de son Assemblée Générale Mixte, combinant fin de mandat et élection des nouveaux dirigeants de l'Institution, à Cotonou, au Bénin.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Eric Kader TABE GBIAN, Secrétaire Général du Ministère, représentant Madame Alimatou Shadiya ASSOUMAN, Ministre de l'Industrie et du Commerce du Bénin. Il avait à ses côtés, Monsieur Daouda COULIBALY, Président sortant de la CCR-UEMOA, Monsieur Paul Koffi KOFFI, Commissaire en charge du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Énergie et de l'Économie Numérique (DEMEN), ainsi que Monsieur Arnaud AKAKPO, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-Bénin).

Cette session a rassemblé, en plus des membres élus (anciens et nouveaux) de la CCR-UEMOA, d'éminentes personnalités du corps diplomatique, du secteur privé béninois, des représentants de la Commission de l'UEMOA, des cadres de la CCI-Bénin ainsi que l'équipe technique des Services Administratifs de la CCR-UEMOA.

L'Assemblée Générale a ainsi permis de clore la mandature 2021-2024 et de procéder au renouvellement des instances dirigeantes de l'Institution pour la période 2024-2027.

À l'issue de l'Assemblée Générale Élective, Madame Héléna Maria José NOSOLINI EMBALO de la Guinée Bissau a été élue Présidente de la CCR-UEMOA pour

un mandat de trois ans, non renouvelable.

Au cours de la session, la Présidente EMBALO a présenté la note d'orientation de la mandature 2024-2027, un document stratégique qui guidera les actions de l'Institution pour les trois prochaines années.

En marge de l'Assemblée Générale Mixte, les membres de la CCR-UEMOA ont participé à des rencontres B2B avec leurs homologues béninois et ont visité la Zone Économique Spéciale de Glo-Djigbé.

Le nouveau Bureau de la CCR-UEMOA a également été reçu en audience par Monsieur Olushegun ADJADI BAKARI, Ministre des Affaires Étrangères, et Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale du Bénin.

Cette 25^{ème} session de l'Assemblée Générale Mixte marque ainsi un tournant crucial pour la CCR-UEMOA, ouvrant la voie à une nouvelle ère de leadership et de collaboration renforcée au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine.



Signature d'un Protocole d'Accord entre la CCR-UEMOA et l'ASCAME en Espagne



Du 04 au 05 juin 2024, une délégation de la CCR-UEMOA, conduite par Madame Héléna NOSOLINI EMBALLO, Présidente de l'Institution, a effectué une mission de prospection économique en Espagne, marquée par la signature d'un protocole d'accord de partenariat avec l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Méditerranée (ASCAME).

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf), avec pour objectifs de rapprocher le secteur privé de l'espace UEMOA avec celui des pays de la Méditerranée, notamment le Maghreb. L'objectif principal étant de rechercher de nouveaux partenariats et opportunités d'affaires dans divers secteurs d'activités économiques.

La cérémonie de signature, tenue en présence de plusieurs acteurs économiques de premier plan, représente une étape significative dans le renforcement des relations entre l'Afrique de l'Ouest et la région méditerranéenne.

La présidente de la CCR-UEMOA, en prenant la parole, a souligné l'importance de ce partenariat pour l'Union. Elle a rappelé que cette collaboration a été initiée lors du Sommet de Coopération Afrique-Espagne en juillet 2023 à Madrid, posant ainsi les bases d'une relation durable et fructueuse entre les deux institutions.

Dans son discours, Madame EMBALLO a exprimé sa satisfaction à collaborer avec l'ASCAME qui regroupe plus de 300 Chambres de Commerce et d'Industrie de 23 pays méditerranéens et représente une force d'innovation et de proposition dans la région. Elle a remercié tous les acteurs ayant contribué à la réussite

de cet accord et a salué l'engagement des participants, souhaitant que ce partenariat exemplaire soit un modèle de coopération réussie.

Le protocole d'accord signé vise à promouvoir les échanges et les partenariats entre les entrepreneurs des deux régions. Il prévoit également d'identifier des opportunités d'investissement prometteuses dans divers secteurs économiques.

La signature de cet accord marque un engagement renouvelé à renforcer l'intégration économique entre l'Afrique de l'Ouest et la Méditerranée et permettra aux entreprises des deux régions de prospérer et de contribuer significativement au développement économique de leurs pays respectifs.

La participation active de la délégation au MEDA LOGISTIC SUMMIT 2024 organisé par la Chambre de Commerce de Barcelone, représente un moment fort de cette mission, offrant aux membres de la CCR-UEMOA l'occasion de renforcer leurs réseaux et connaissances. La délégation a également visité le port de Barcelone, constatant les investissements réalisés qui ont dynamisé l'activité économique locale.

Cette initiative témoigne de la détermination des deux institutions à surmonter les défis économiques actuels et à saisir les opportunités pour le bénéfice de leurs régions respectives. La CCR-UEMOA et l'ASCAME se réjouissent des perspectives ouvertes par cette coopération et sont prêtes à travailler ensemble pour un avenir économique prospère et intégré.



Interview de Madame Héléna NOSOLINI EMBALO Présidente de la CCR-UEMOA



Madame la Présidente, vous venez d'être élue pour présider aux destinées de la CCR-UEMOA, quel est votre sentiment ?

C'est avec un immense honneur et un profond sens de responsabilités que je prends mes fonctions de Présidente de cette prestigieuse Institution, dédiée au secteur privé communautaire.

Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues membres de la CCR-UEMOA, qui ont bien voulu placer leur confiance en ma modeste personne. Je voudrais à ce titre, vous assurer de mon engagement à agir en tant

qu'acteur majeur de la promotion de l'entrepreneuriat en vue de renforcer la mission principale de notre Institution, qui est celle de réaliser l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration économique de l'Union.

Je crois au secteur privé, c'est donc pour moi une grande fierté de servir dans cette importante Institution.

Je suis pleinement consciente des défis et surtout des opportunités qui nous attendent pour la mandature 2024-2027, et je m'engage à les relever avec détermination.

Justement, quels sont les défis majeurs auxquels vous devez faire face ?

Nous sommes confrontés à plusieurs défis. Dans un contexte international de plus en plus exigeant, certains défis majeurs persistent, notamment ceux liés au financement du secteur privé, au développement des infrastructures, à la transformation numérique des entreprises, induisant des actions urgentes en termes de mobilisation de ressources pour booster l'investissement privé, accélérer le processus de transformation structurelle des économies, approfondir l'intégration sous-régionale et, enfin, la compétitivité de notre sous-région.

La faible compétitivité des entreprises locales et communautaires est aussi un problème majeur, lié à des facteurs comme la faible productivité, la faiblesse des capacités de production et d'exportation, et un déficit de compétences.

Il faut aussi noter que le niveau d'intégration commerciale est globalement limité en raison de la nature des biens exportés, des barrières non tarifaires et de l'absence de synergie pour développer les chaînes de valeur régionales. Le dispositif général de financement de l'économie est également limité, ce qui rend difficile pour le secteur productif d'accéder aux ressources nécessaires.

Les partenariats public-privé sont encore embryonnaires et ne sont pas pleinement envisagés comme des moyens stratégiques et efficaces de développement économique. Les partenariats entre entreprises sont très timorés en raison d'une faible connexion entre les différents groupes d'entreprises. Il y a également une nécessité accrue d'accroître les échanges intracommunautaires pour préserver la compétitivité et la résilience de nos entreprises.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de vos actions futures pour relever ces défis et atteindre vos objectifs ?

Absolument. Notre mandature s'est fixée pour objectif de contribuer au développement des échanges intracommunautaires et au renforcement de la compétitivité du secteur privé. Pour ce faire, nous comptons renforcer les capacités des acteurs économiques en matière de formation, de Recherche et Développement, de gouvernance d'entreprise et de gestion des Ressources Humaines.

Nous avons initié une étude sur un mécanisme innovant de financement adapté aux besoins des entreprises et des investisseurs. Nous allons également promouvoir la responsabilité sociale et sociétale des entreprises pour qu'elles respectent les normes environnementales et contribuent au développement économique et social des communautés locales.

Enfin, nous allons encourager l'entrepreneuriat, la création d'entreprises, l'innovation et la compétitivité.

Madame la Présidente, quelles sont les priorités de votre mandature ?

Nos priorités sont doubles. D'une part, nous devons faire aboutir les projets structurants hérités de la mandature précédente (2021-2024). D'autre part, il est crucial de prendre en charge de nouvelles préoccupations, notamment celles liées aux impératifs de neutralité carbone, de sécurité sous-régionale, d'employabilité des jeunes et d'entrepreneuriat féminin.

Parmi les projets structurants en cours, je citerai le Projet d'installation aux frontières terrestres de la zone UEMOA des bureaux d'information et d'assistance à la facilitation des échanges frontaliers et le Projet de Promotion de la Conteneurisation en Afrique de l'Ouest.

Nous veillerions avec un grand soin à ce que ces projets aboutissent et nous mènerons toutes les actions utiles pour concrétiser les objectifs énoncés avec efficacité. Ces initiatives visent à dynamiser les échanges commerciaux entre nos États et s'inscrivent dans le cadre de projets phares continentaux comme la ZLECAf.

Nous nous attaquerons également à de nouvelles problématiques telles que l'employabilité des jeunes, l'autonomisation des femmes, la transition écologique et la neutralité carbone, ainsi que la normalisation et la promotion de la qualité des produits. Ces enjeux nécessitent une forte mobilisation et concertation des acteurs économiques.

Enfin, nous mettrons l'accent sur l'entrepreneuriat féminin qui mérite une attention particulière comme piste de solution pour relever les défis de l'autonomisation économique des femmes. En effet, malgré les obstacles majeurs, certains transversaux et d'autres spécifiques aux femmes, il est essentiel de promouvoir un développement socio-économique plus inclusif et de voir les femmes occuper pleinement l'espace qui est le leur dans le panorama économique.

Un mot pour le secteur privé communautaire ?

Je rends hommage à tous les chefs d'entreprises, entrepreneurs et managers qui, par leur engagement et leur innovation, contribuent au développement de nos économies.

Chers opérateurs économiques, votre rôle est crucial. Un secteur privé fort et dynamique est à la fois un moteur de croissance économique et un facteur de développement dans la mesure où il favorise la réduction de la pauvreté, en stimulant la production, les échanges et la création d'emplois.

Interview de Monsieur Serigne MBOUP, Président de l'Union Nationale des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS)



Monsieur le Président, comment se porte le secteur privé sénégalais aujourd'hui ?

Notre secteur privé, pour rappel, est essentiellement constitué à côté d'un secteur informel non négligeable, de PME qui représentent près de 90% des entreprises formelles au Sénégal, concentrant 40% des emplois et contribuant à hauteur de 20% à la valeur ajoutée nationale.

Le Sénégal a entrepris un vaste programme d'amélioration du climat des affaires afin de contribuer au mieux au développement du secteur privé. Je

veux parler de la baisse de l'impôt sur les sociétés, la facilitation des procédures de création d'entreprises, la simplification et la dématérialisation totale des formalités douanières qui vont désormais être plus sûres et plus rapides, la promotion du partenariat public/privé etc.

A noter également les réformes et initiatives majeures actuellement en chantier portant notamment sur :

- La révision du code des investissements qui apporte un certain nombre d'innovations, dont l'élargissement des secteurs éligibles et la révision du seuil d'éligibilité, ramené de cent millions à dix millions de FCFA. Ce qui permettra d'inclure dans le champ d'application du code à la petite voire la très petite entreprise, celle qui en réalité représente le modèle le plus répandu dans l'économie sénégalaise. Ce code prévoit également le renforcement des incitations non fiscales mais surtout l'intégration de la problématique de l'accès au foncier qui représente l'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les investisseurs potentiels, constituant un paradoxe au moment où le Gouvernement déploie beaucoup d'efforts pour attirer des capitaux dans l'agriculture et assurer la souveraineté alimentaire du Sénégal.

- La relance après une pause depuis 2017, du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) qui est le cadre privilégié de dialogue public privé pour l'identification des obstacles au développement de l'investissement et le renforcement de la compétitivité de l'économie sénégalaise au regard des enjeux socio-économiques à l'échelle du monde. D'ailleurs durant ces rencontres les plaidoyers de l'UNCCIAS, sur la modernisation de la gestion des chambres de commerce du Sénégal à leur l'évaluation globale, en vue d'engager, dans le consensus, les modalités d'application intégrale de la réforme des chambres consulaires de 2017 étaient soutenues et appréciés par le Président de la République du Sénégal.

- Le programme de Réforme de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (PREAC) qui intervient comme un instrument majeur de réalisation des réformes en faveur du secteur privé.

Donc je dirai plutôt que le secteur privé est dans une dynamique encourageante car nous sentons une volonté d'accompagnement de nos autorités et les genres d'actions que nous avons relevées plus haut, par leur caractère inclusif et incitatif, ne font que favoriser les investissements aussi bien par les privés nationaux qu'internationaux. Et qui dit accroissement des investissements dit avènement d'un secteur privé dynamique.

Depuis que vous êtes à la tête de l'Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS), quelles sont les avancées notables enregistrées et qu'est-ce que vous souhaiteriez améliorer ?

Avec notre avènement à la tête de l'UNCCIAS en 2015, notre première action était de la rendre plus visible en installant ses locaux hors de l'institution consulaire de Dakar afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle tel que décrit par le décret n° 2002-516 du 16 mai 2002 portant règles d'organisation et de fonctionnement de l'Union Nationale des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS).

Nous nous sommes évertués à faire de l'UNCCIAS, un cadre fédérateur avec la mise en place d'un nouveau local, une mise à disposition d'un personnel qualifié au profit des besoins des entreprises et des outils leur permettant d'accompagner au mieux ces derniers dans le développement de leurs entreprises aussi bien sur le plan local qu'international.

Avec une coordination des services des quatorze chambres des régions et avons travaillé à optimiser la synergie des actions de celles-ci afin qu'elles soient plus visibles et plus proches de leurs ressortissants et afin qu'elles jouent au mieux leurs missions de représentation, d'accompagnement d'encadrement et d'information.

En tant que faitière nous sommes parvenus :

- A piloter, sous l'égide Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises, les réformes majeures qui ont abouti pour le moment au vote de la Loi N°2017-15 du 06 février 2017 portant création de la Chambre Nationale de Commerce d'Industrie et de Services du Sénégal (CCI-SN) et des Chambres Régionales de Commerce, d'Industrie et de Services (CCI-R)

Cette Loi qui est une réforme majeure, fruit d'une volonté politique et d'une demande des chambres de commerce de notre pays, va harmoniser notre configuration avec les autres pays de l'UEMOA, mutualiser les moyens des chambres régionales à travers une chambre nationale mais doter nos institutions consulaires de moyens additionnels conséquents.

Cependant le décret d'application de cette loi reste en stade projet mais nous espérons qu'au courant de l'année 2024 des élections vont être organisées pour enfin rendre la réforme définitive.

- A mettre en place une task force avec la Direction du Partenariat et de la Promotion Économique et Culturelle (DPPEC) du Ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Étranger (MAES), les organisations

professionnelles les plus représentatives du Sénégal, en vue de pouvoir partager avec elles, les informations et missions économiques susceptibles de créer de la valeur dans les échanges commerciaux inter-état.

- A assurer une présence régulière de notre pays dans des Salons internationaux dont notamment le Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris, le Salon International de l'Agriculture du Maroc (SIAM) en collaboration du Ministère chargée de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire (MAERSA).

- A dérouler avec l'ensemble des CCIA régionales la mise en œuvre de projets communs appuyés financièrement par nos partenaires comme la GIZ, Provale-CV, l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, l'Union Européenne, l'USAID etc.

Parmi ces projets nous pouvons citer : l'Harmonisation des services des CCIA aux opérateurs économiques, l'harmonisation de la stratégie de communication des CCIA qui permettra à toutes les CCIA d'avoir des logos identiques, un plan stratégique de communication en concordance avec les chartes graphiques définies pour chaque chambre.

Dans le cadre de l'avènement de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), quelles sont les mesures prises par votre Institution pour accompagner le secteur privé sénégalais à tirer profit de l'accès au marché commun africain ?

La Zone de Libre Échange Continentale Africaine marque une étape décisive de l'intégration régionale. A l'image de l'UEMOA, elle permet de renforcer la compétitivité des activités économiques des États membres, dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel.

Nous avons à cet effet, en partenariat avec la Direction du Commerce Extérieur (DCE), initié au profit du secteur privé, des séances de vulgarisations des textes qui la régissent, pour une meilleure compréhension et appropriation, mais aussi de présenter les opportunités que ce marché offre en matière d'investissements dans un environnement commercial favorable.

A ce titre l'UNCCIAS a signé une convention avec le Projet de Valorisation des Eaux pour le Développement des Chaines de Valeur 'PROVALE-CV pour la mise en œuvre du projet d'appui et d'accompagnement aux PME/PMI agricoles sénégalaises dans le cadre de la ZLECAf (P2A-ZLECAf) avec la coordination de la Direction du Commerce Extérieur.

Ce projet vient en complémentarité avec les actions en cours et portant sur le développement des chaînes de valeur, la promotion de l'entrepreneuriat agricoles et la création d'emplois. Le P2A-ZLECAf permettra de

renforcer le dispositif de mise à niveau des entreprises sénégalaises et de les préparer à tirer profit des opportunités offertes par la mise en place de la ZLECAF.

En tant que membre de la CCR-UEMOA, quelles sont les actions menées au niveau national par l'UNCCIAS dans le cadre de l'intégration sous régionale ?

L'UNCCIAS en partenariat avec la CCIAC, a institutionnalisé la Foire Internationale de Kaolack (FIKA) qui en sera à sa 8ème édition cette année. Comme vous le savez, le commerce reste l'une des meilleures façons d'intégration. Elle permet de pouvoir booster le commerce intracommunautaire, qui de nos jours reste très faible. Elle offre aussi des opportunités d'affaires pour les participants.

Il y'a également la Foire Internationale de Dakar (FIDAK) qui est cadre annuel de brassage intracommunautaire.

Monsieur le Président, quelle est votre appréciation du rôle que joue la CCR-UEMOA dans la vie de ses organisations membres et quelles sont les orientations préconisées pour améliorer la mission de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA ?

La CCR-UEMOA joue un rôle primordial vis-à-vis de ses organisations membres dès l'instant qu'elle ne cesse d'informer, de former et de soutenir dans un souci de leur permettre d'assister et d'accompagner leur secteur privé local.

Cependant, il faudra d'avantage au niveau national, continuer le renforcement de capacité et de compétence des institutions consulaires pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'interface et de cadre de compagnonnage Public – Privé.

Nous sommes pour une intégration réelle et pour se faire, le respect des textes communautaires par les États membres, aiderait dans ce sens. Une mise en place d'une compagnie maritime de l'UEMOA, la réhabilitation des chemins de fer reliant nos états, restera déterminant pour le commerce intracommunautaire car contribuera fortement à la réduction des coûts de transport qui jusque-là sont routiers et loin d'être compétitifs.

Un dernier mot pour le secteur privé communautaire ?

Pour le secteur privé communautaire, je suis pour notre unité afin de pouvoir conquérir le marché international en y allant avec le label UEMOA plus tôt que celui pays, une façon de pouvoir promouvoir nos produits et satisfaire en qualité et en quantité ce marché (AGOA).

J'en profite aussi pour demander à mes pairs qu'un calendrier harmonisé des différents salons et foires

qui se tiennent dans l'espace UEMOA soit établi, une occasion de voir les opérateurs économiques de nos pays respectifs se retrouver en même temps et sur une même période dans l'un de nos États. Ceci ne pourrait que contribuer fortement au développement du commerce intracommunautaire.

Je milite pour une loi communautaire concernant le Partenariat Public Privé, une loi qui serait que bénéfique pour nos champions régionaux, mais qui encourager nos jeunes start-up à exceller et à devenir des champions et des mentors pour notre jeunesse.





L'UNCCIAS renforce les capacités des lauréats sénégalais de tremplin startup UEMOA

Le 9 mai 2023 restera marqué par la cérémonie d'ouverture de l'atelier du Programme de Renforcement de Capacités des Lauréats Tremplins Startup UEMOA organisé par l'UNCCIAS à Dakar. Cette rencontre exceptionnelle a été présidée par Madame Aïssatou LAME du Bureau de Représentation de la Commission de l'UEMOA au Sénégal en présence de Madame Maimouna MBENGUE de l'UNCCIAS, et Monsieur Pape Mouhamed Moustapha NDIAYE de l'ISM.

Les cinq jours de formation ont été intensifs et diversifiés, débutant avec le module de Management des Équipes. Sous la houlette de Monsieur Cheikh Tidiane NDIAYE, les lauréats ont exploré les subtilités des indicateurs de performance, les euromanagements, et les divers styles de management.

Le deuxième jour a plongé les participants dans l'univers de la Gestion du Temps. Les principes clés, tels que la gestion de l'urgence à l'ère numérique, la pleine conscience dans l'accomplissement des tâches, ou encore la création d'un environnement propice, ont été mis en avant.

Monsieur Moussa DIALLO a pris le relais pour partager son expertise en Marketing, abordant la gestion du portefeuille clients et l'identification des facteurs d'influence. Le programme s'est ensuite tourné vers le Développement de Marchés, le Géomarketing dans le contexte de la ZLECAf, la gestion des bases de données clients et le Marketing Mix.

La dernière journée a été consacrée à l'utilisation de

la plateforme «Google MyBusiness» pour accroître la visibilité des startups, avec l'intervention de Monsieur Sadikh NDIAYE. Des opportunités de collaborations avec des projets de l'Union Européenne et de GAFS ont été évoquées, soulignant l'importance des alliances pour la mise en œuvre des connaissances acquises.

La cérémonie de clôture a été un moment solennel présidé par d'éminentes personnalités, dont le président de l'UNCCIAS et le Directeur Général de l'ISM. Les lauréats ont eu l'occasion de présenter leurs structures avant de recevoir leurs attestations.

Les discours ont souligné l'importance de mettre en pratique les enseignements reçus pour renforcer la performance des structures. Les Chambres de Commerce ont été mises en avant comme des acteurs clés dans le monde des affaires, et les jeunes ont été encouragés à s'impliquer davantage dans ces institutions pour assurer la relève entrepreneuriale.

Ce programme de renforcement de capacités a été une véritable passerelle vers l'excellence entrepreneuriale, offrant des connaissances pointues et des opportunités de réseautage inestimables. Les lauréats sont repartis enrichis, prêts à insuffler un vent de dynamisme et d'innovation dans le monde des affaires.

La remise des attestations et les échanges avec les lauréats ont clos cet atelier mémorable, laissant entrevoir un avenir prometteur pour ces jeunes entrepreneurs empreints de détermination et d'ambition.





aux PME/PMI agricoles Projet d'Appui et d'Accompagnement aux PME/PMI agricoles et agro-industrielles dans le cadre de la ZLECAf (P2A-ZLECAf)

Un atelier d'échange et de recommandations a été organisé par l'UNCCIAS pour le Développement des PME/PMI Agricoles et Agro-industrielles en Afrique.

Réunissant des acteurs régionaux majeurs, l'atelier dédié aux PME/PMI agricoles et agro-industrielles dans le cadre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) a été un rendez-vous stratégique.

Son objectif général était clair : partager le contenu, les objectifs et les modalités de mise en œuvre du projet d'Appui et d'Accompagnement (P2A-ZLECAf) avec les chambres de commerce, les autorités administratives, les services techniques et les entreprises.

De façon spécifique, cet atelier visait à assurer l'appropriation du P2A-ZLECAf par l'UNCCIAS et les chambres de commerce concernées.

Il a permis de présenter les objectifs, résultats attendus et modalités de mise en œuvre du P2A-ZLECAf ainsi que les critères de ciblage des entreprises pour établir une liste prioritaire des bénéficiaires potentiels du projet.

C'était l'occasion de former les acteurs sur les bonnes pratiques agricoles et l'éducation financière pour maîtriser les aspects techniques des transactions et assurer la qualité des produits avec une labellisation

rigoureuse tout au long de la chaîne de production.

A l'issue de l'atelier, les participants ont formulé des recommandations capitales pour le développement optimal des PME/PMI agricoles et agro-industrielles, spécifiquement dans la zone de Casamance. Il s'agissait, entre autres, de promouvoir la formalisation, la diversification et la solidarité entre producteurs et transformateurs pour tirer avantage du vaste marché africain.

Il a également été question de trouver des solutions au déficit de financement avec la mise en place d'un guichet unique pour le financement des PME/PMI et accompagner les acteurs pour une meilleure gestion financière à travers des conseils spécialisés.

Une autre recommandation importante était de renforcer l'organisation des acteurs en coopératives ou interprofessions pour gagner des parts de marché au sein de la ZLECAf ainsi que promouvoir la consommation locale et valoriser le contenu sénégalais.

Ces recommandations constituent un plan d'action solide pour favoriser le développement durable des PME/PMI agricoles et agro-industrielles en Afrique, ouvrant ainsi la voie à une croissance économique et entrepreneuriale plus robuste.



AGENDA

Événements de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA

Du 19 au 21 juin à Abidjan	Première réunion de la Commission Technique des Politiques Sectorielles de l'Union
Du 24 au 26 juin à Abidjan	Première réunion de la Commission Technique des Politiques Communes de l'Union
Les 27 et 28 juin à Abidjan	3 ^e édition de la réunion de partage d'expériences des organisations de base de la CCR-UEMOA
Du 01 au 05 juillet à Lomé	Séance de travail avec les experts de ITC pour l'élaboration du Plan d'Actions de la mandature 2024-2027
Du 16 au 18 juillet à Ouagadougou	Première réunion de la Commission Technique des Affaires Générales et Institutionnelles
Du 23 au 25 juillet à Abidjan	Atelier de sensibilisation et de formation sur les règles d'origine et les listes des produits à libéraliser adoptées par les Etats membres
Les 30 et 31 juillet à Lomé	Première réunion du Bureau de la mandature 2024-2027
Du 06 au 08 août à Ouagadougou	Atelier de validation de l'étude d'opportunité et de faisabilité sur le fonds structurel de résilience du secteur privé communautaire en cas d'aléas majeurs imprévus
Le 13 août à Lomé	Première mission du Comité d'Audit et de Conformité
Du 19 au 21 août à Cotonou	Atelier de sensibilisation et de formation sur les normes, la qualité, la labélisation et la certification

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Du 09 au 11 juillet à Barcelone

Sommet pour la coopération entre l'Espagne et l'Afrique édition 2024